

NASOT - BRAINS  
5 octobre 2011

# Opinions

COMMUNIQUÉ DE NICOLAS DHUICQ, Député de l'Aube, Maire de Brienne le Château.

## Pour la liberté d'improviser et d'inventer du spécialiste

Nicolas Dhuicq, Député de l'Aube, est intervenu mardi 27 septembre 2011 à la tribune de l'Assemblée nationale dans le cadre de la discussion du projet de loi Renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé.

Il a exprimé son point de vue sur trois points essentiels soulevés par le texte. La première concerne les prescriptions hors autorisation médicale. Prenant l'exemple des neurosciences, Nicolas Dhuicq, psychiatre des hôpitaux, a défendu la liberté d'improviser et d'inventer du spécialiste qui, dans sa clinique quotidienne, peut prescrire des traitements dans des indications non prévues afin d'adapter la médication à la maladie du patient.

La deuxième concerne les rapports entre les praticiens prescripteurs et les visiteurs

médicaux. Pour Nicolas Dhuicq, il est précieux de pouvoir discuter avec les professionnels des doses nécessaires pour obtenir un résultat clinique. Pour les praticiens installés dans des zones rurales, à faible densité de population, il est utile de recevoir, par ce biais, des informations sur la

**"Pour les praticiens installés dans des zones rurales, à faible densité de population, il est utile de recevoir des informations sur la pratique de confrères exerçant dans d'autres régions du territoire national".**

pratique de confrères exerçant dans d'autres régions du territoire national.

Aussi, il ne souhaite pas que soit supprimée la possibilité d'échanges, au profit de réunions qui, outre les problèmes pratiques qu'elles posent, seraient chro-

nophages et obligerait les praticiens exerçant en zone rurale à effectuer de longs déplacements.

La troisième interrogation de Nicolas Dhuicq concerne l'éthique et la morale. Si des règles contraignantes pour la pratique quotidienne de certains secteurs médicaux sont mises en place, elles ne pourront remplacer l'éthique et la morale individuelle. Pour Nicolas Dhuicq, un encadrement trop strict des pratiques risque de nuire aux patients.

Enfin, Nicolas Dhuicq a souhaité que nous ne décourageons pas notre jeunesse de s'engager dans des métiers à responsabilités, dont l'exercice est rendu de plus en plus difficile dans une société volontiers procédurière et paranoïaque, qui considère avec méfiance toute personne investie d'une autorité ou détentrice d'un savoir.